

Manifestations sportives dans les espaces naturels

Propositions pour une meilleure prise en compte de l'environnement



FRAPNA

La FRAPNA travaille depuis plusieurs années avec les organisateurs de manifestations sportives dans les espaces naturels. Ce travail nous permet aujourd'hui de vous présenter un catalogue de propositions visant à une meilleure intégration environnementale de votre manifestation. Sans viser l'exhaustivité, cette liste propose des actions concrètes, expérimentées ici ou là et qui ont permis une évolution positive des comportements.



© R. Thiebaut

Des principes incontournables

- R**especter les milieux traversés.
- P**rendre toutes les précautions pour limiter les impacts dans les secteurs sensibles.
- N**e pas inciter à la fréquentation des espaces naturels protégés.
- I**mpliquer les acteurs locaux concernés suffisamment tôt.
- I**ntégrer les notions liées au développement durable à chaque étape de l'organisation.
- E**valuer les actions mises en place.

Protection des milieux et préservation des ressources

- 1)** Définir les itinéraires en fonction des chemins existants. L'ouverture de nouveaux chemins implique des conséquences qui doivent être évaluées.
- 2)** Partager les informations suivantes avec les acteurs locaux concernés, au moins un mois avant le dépôt du dossier en préfecture :
 - La date de la manifestation ;
 - Les itinéraires sur une carte au 1/25 000 ;
 - Les horaires de départ et d'arrivée (temps de référence attendus) ;
 - Le nombre de participants attendus sur chaque itinéraire ;
 - Une évaluation du nombre de spectateurs attendus et la description de ce qui est prévu pour accueillir ce public ;
 - Un plan des installations nécessaires, des postes de secours et des ravitaillements ;
 - Le signalement des sites naturels fragiles dont l'accès sera interdit pendant la manifestation ;
 - Les différents types de déchets qui seront produits à chaque site de rassemblement ;
 - Les véhicules à moteur nécessaires à l'organisation et leur utilité. Identifier les itinéraires qui seront empruntés par ces véhicules.
- 3)** Se rendre disponible auprès des acteurs locaux pour les rencontrer s'ils en font la demande.
- 4)** Ne pas inciter à la fréquentation des espaces naturels protégés. En cas d'autorisation exceptionnelle dans un site réglementé, informer les participants des enjeux liés au site et du caractère exceptionnel de l'autorisation.
- 5)** Dans les zones naturelles faisant l'objet d'une gestion particulière ou dans les zones naturelles inventoriées comme sensibles, travailler en partenariat avec les gestionnaires et/ou les associations de protection de la nature locales pour adapter l'épreuve aux objectifs de préservation ou aux enjeux naturalistes identifiés.
- 6)** Tenir compte de la forte sensibilité de la faune sauvage au printemps, qui est la période de reproduction pour de nombreuses espèces sensibles.
- 7)** Ne laisser aucune trace après le passage de l'épreuve : prévoir un ramassage des déchets (sur le parcours, les rubalises et les affiches annonçant l'événement) dès la fin de l'épreuve. Ne pas utiliser de peintures pour le balisage [préférer le plâtre, neutre pour les milieux naturels s'il est utilisé en quantité raisonnable].
- 8)** Si un espace de nettoyage est prévu, pour des VTT par exemple, prévoir un bac de décantation des eaux correctement dimensionné. Utiliser des robinets d'arrêt au bout des tuyaux d'arrosage qui servent au nettoyage.
- 9)** Si des toilettes doivent être mises en place, choisir dans la mesure du possible des toilettes à litière bio maîtrisée (TLB).

Evaluation des impacts

1) Rendre compte des engagements de l'organisateur en mettant en place un système d'évaluation des mesures. Pour cela, à la fin de l'épreuve, l'organisateur remet un rapport faisant le point sur :

- La mise en œuvre des préconisations retenues, avec une évaluation (impact environnemental, satisfaction pour les participants et pour l'organisateur).
- L'impact de l'épreuve sur les milieux naturels concernés (différences entre l'état initial la semaine précédent l'épreuve et l'état final la semaine suivant l'épreuve).
- L'impact global de l'épreuve en ce qui concerne la production de déchets, la consommation d'eau et d'électricité.

2) Pour les manifestations sportives rassemblant plus de 2000 participants, faire réaliser par une entreprise spécialisée un bilan-carbone de l'événement, qui permettra de mettre en évidence les points sur lesquels il faut progresser.

3) Réunir après l'épreuve tous les partenaires associés en amont et proposer des améliorations pour l'édition suivante.



Consommation et production responsable

- 1) Prendre contact avec les producteurs locaux pour proposer des produits du terroir.
- 2) Proposer une alimentation garantie sans OGM. S'il est possible de trouver des fournisseurs proposant des produits issus de l'agriculture biologique, travailler en priorité avec eux.
- 3) Utiliser l'eau du réseau local plutôt que de l'eau en bouteille.
- 4) Estimer au plus juste les besoins alimentaires (nourriture et eau) en fonction du nombre de concurrents attendus (plus facile si une pré inscription sur Internet est possible). Prévoir une reprise par le fournisseur en cas de surplus.
- 5) Prendre contact avec la structure locale qui gère les déchets, pour évaluer les meilleures solutions à mettre en place pour le tri et l'évacuation des déchets produits lors de l'événement.
- 6) A chaque site de ravitaillement ou site d'accueil du public, prévoir des poubelles sélectives adaptées aux déchets produits. Eviter les emballages individuels.
- 7) Prévoir dans le règlement intérieur de la manifestation une élimination systématique de tous les participants surpris en train de jeter des déchets dans les espaces naturels.
- 8) Pour la diffusion de prospectus ou autres objets à vocation promotionnelle, prévoir un espace de consultation où le public peut se servir pour éviter une diffusion systématique auprès des participants. Abandonner la distribution systématique de bibelots promotionnels.
- 9) Si un balisage avec de la rubalise est prévu, préférer de la rubalise biodégradable.
- 10) Si l'achat de matériel est nécessaire (vaisselle...), acheter des produits à longue durée de vie, préférer ceux qui sont fabriqués localement et selon des normes éthiques. Il est aussi possible d'envisager un partenariat pour se faire prêter (ou pour louer) le matériel.
- 11) Mettre en place un site Internet qui permettra les inscriptions en ligne, une correspondance électronique et la diffusion des résultats.
- 12) Pour les impressions, utiliser du papier recyclé et des encres d'origine végétales. Pour les communications internes à l'organisation, toujours préférer les communications électroniques et si les impressions sont indispensables, penser au recto-verso.

Sensibilisation au développement durable

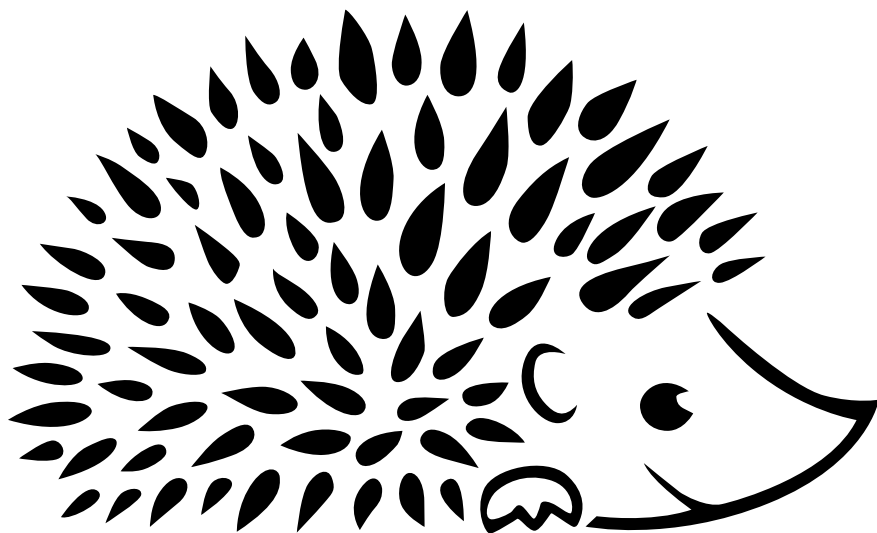
- 1) Proposer aux athlètes de haut niveau de se faire les porte-parole des mesures mises en place et de l'importance d'adopter un comportement éco-responsable. Même en absence de porte-parole, il est essentiel de communiquer sur l'intérêt de ces mesures.
- 2) Présenter le site d'accueil (patrimoine naturel et culturel) ou faire appel aux partenaires locaux pour présenter le site, sa faune, sa flore et sensibiliser le public au respect des milieux naturels.
- 3) Coupler la manifestation sportive à une conférence, un colloque, un salon, une exposition dont la thématique sensibilise le public aux enjeux liés au développement durable.
- 4) Impliquer des partenaires sensibilisés aux objectifs du développement durable.
- 5) Appeler les participants et le public à respecter les populations locales, les propriétaires et les autres usagers des espaces naturels.



Lutte contre les changements climatiques

- 1) En accompagnement de toutes publicités autour de la manifestation sportive, informer sur l'existence de sites Internet permettant le covoiturage et sur l'offre de transport en commun.
- 2) Prévoir les sites d'accueil du public en fonction des dessertes de transport en commun. Evaluer la pertinence de mettre en place une offre de transport public avec le Conseil général (autocar), le Conseil régional (TER) et la SNCF pour desservir les sites d'accueil du public si elle n'existe pas.
- 3) Prendre contact avec une association proposant du covoiturage sur Internet pour demander la création d'une rubrique spécifique à la manifestation. Si l'organisateur dispose d'un site Internet, proposer sur ce site un service de covoiturage ou mettre en lien un des sites existants.
- 4) Proposer une réduction sur le prix de l'inscription si les concurrents arrivent en transport en commun (si une desserte existe) ou s'ils sont 4 ou plus dans leur véhicule particulier.
- 5) Prévoir la mise en place d'une navette si le départ et l'arrivée ne sont pas au même endroit.
- 6) Si des douches doivent être installées, préférer les douches solaires (si la saison le permet).
- 7) Limiter les gaspillages d'énergie (épreuves de nuit, structures gonflables, ...). Si de nombreux postes de consommation énergétiques sont nécessaires, faire appel à des professionnels sensibilisés.





FRAPNA

Membre de



www.frapna.org

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Rhône-Alpes region

Document réalisé par le réseau « Sports de nature »
Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature - 04.75.93.41.45 - sport-nature@frapna.org
Décembre 2009